

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE VIRTUELLE
CONSEIL DU GOUVERNEMENT LOCAL DE HAUT-MADAWASKA
16 AOÛT 2022, 12 H 30
PLATEFORME ZOOM – DIFFUSÉE SUR YOUTUBE**

PROCÈS-VERBAL

(P-Présentiel, V-Virtuel,)

Présente-présents : Jean-Pierre Ouellet Maire - P
Francine Bossé Directrice générale adjointe, greffière – P
Jessica Raymond Agente en communication/Réceptionniste
/Greffière adjointe - P

Absent : Pierre Milliard Directeur général

Conseillère présente/conseillers présents :

Quartier Saint-François :	Rino Levasseur – V	Robert Bonenfant - P
Quartier Clair:	Carl Sawyer - P	Richard Michaud - V
Quartier Baker-Brook:	Francine Caron - P	Georges Michaud - P
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin – V	Réginald Nadeau – V

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 12 h 30. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. a) PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire vérifie les présences. Tous les membres du Conseil sont présents.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points à l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 2022-08-016(1)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF

a) Démolition de la maison et/ou des bâtiments sur la propriété située au 2269, rue Centrale, Saint-Hilaire, N.-B., NIP 35329150, le 24 août 2022 entre 8 h et 16 h par le Contracteur Snow Teck Déneigement BC Inc. (Benoit Couturier) au montant de 6 250 \$, plus taxe applicable

Résolution No 2022-08-16(2)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Robert Bonenfant

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte que la maison et/ou les bâtiments sur la propriété située au 2269, rue Centrale, Saint-Hilaire, N.-B., NIP 35329150, soient démolis le mercredi 24 août 2022 entre 8 h et 16 h par le Contracteur Snow Teck Déneigement BC Inc. (Benoit Couturier) au montant de 6 250 \$, plus taxe applicable.

Il est également résolu que le contracteur s'engage à nettoyer les dégâts encourus lors de la démolition et de remettre le fond de terrain en bon état (faire le remplissage et le nivelage).

Motion adoptée.

b) Démolition de la maison et/ou des bâtiments sur la propriété située au 377, Route 215, Saint-François, N.-B., NIP 35005016, les jeudi 25 et vendredi 26 août 2022 entre 8 h et 16 h par le Contracteur Snow Teck Déneigement BC Inc. (Benoit Couturier) au montant de 7 500 \$, plus taxe applicable

Résolution No 2022-0816(3)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

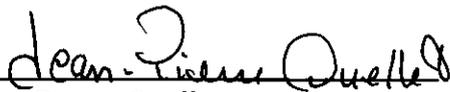
Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte que la maison et/ou les bâtiments sur la propriété située au 377, Route 215, Saint-François, N.-B., NIP 35005016, les jeudi 25 et vendredi 26 août 2022 entre 8 h et 16 h par le Contracteur Snow Teck Déneigement BC Inc. (Benoit Couturier) au montant de 7 500 \$, plus taxe applicable.

Il est également résolu que le contracteur s'engage à nettoyer les dégâts encourus lors de la démolition et de remettre le fond de terrain en bon état (faire le remplissage et le nivelage).

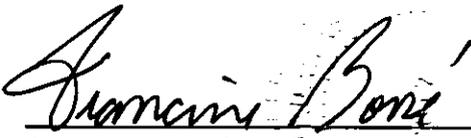
Motion adoptée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Francine Caron à 12 h 37.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Francine Bossé
Greffière